

Réforme du financement de la sécurité sociale : les propositions du Medef

Publié le 15 juin 2026

Le Medef vient de rendre publique sa proposition de réforme de la sécurité sociale.

Cette réforme n'a pas vocation à se substituer à la nécessaire maîtrise des dépenses sociales. En revanche elle vise à redonner au système des bases plus solides, plus lisibles et mieux adaptées aux transformations de notre économie et de notre démographie.

Elle s'inscrit enfin dans une logique de long terme, afin de soutenir l'emploi, la production de richesse et la pérennité de notre modèle social.

Le document ci-dessous répond à un double objectif :

- Promouvoir une vision pédagogique sur les enjeux et l'avenir de notre modèle social, et particulièrement celui de la protection sociale. Les Français, comme les entreprises, y sont attachés, encore faut-il convenir d'une vision partagée sur ses déséquilibres, ses faiblesses, ses contraintes, liés notamment au vieillissement de la population, à la hausse continue des dépenses sociales et à un financement encore trop concentré sur le travail.
- Proposer des pistes de réforme susceptibles d'en assurer la pérennité tout en l'adaptant aux évolutions économiques et démographiques autour de quatre axes principaux : clarifier « *qui paie quoi* » au sein du système ; réduire les cotisations pour renforcer la compétitivité des entreprises ; valoriser le travail en rapprochant le salaire net du salaire brut ; diversifier les sources de financement.